

Dossier de presse

Interreg

Alpine Space

ALPBIONET²⁰³⁰

EUROPEAN REGIONAL DEVELOPMENT FUND



Meeting tri-régional

Gestion cynégétique et préservation de la connectivité écologique à l'échelle alpine



Mercredi 22 mai 2019



Région Autonome
Vallée d'Aoste



Regione Autonoma
Valle d'Aosta



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS





Alpbionet 2030 est un projet financé par le programme Interreg Alpine Space et porté par ALPARC. Débuté fin 2016, il réunit 6 pays alpins (France, Allemagne, Autriche, Italie, Slovénie et Suisse) autour d'un objectif de mise en œuvre de la connectivité écologique au niveau alpin.

La connectivité écologique est un élément clé pour le maintien durable de la biodiversité alpine et mondiale. Appelée également continuité écologique, trame verte et bleu ou réseau écologique, il s'agit d'une approche spatiale qui vise à tenir compte de l'ensemble des exigences écologiques des espèces. Si dans les Alpes de nombreuses démarches de protection de la nature et de mise en œuvre de réseaux écologiques sont déjà en cours, il reste néanmoins un travail important de coordination des démarches, afin d'agir globalement pour la protection et la gestion des écosystèmes et de la biodiversité des Alpes. L'objectif principal du projet est donc de **renforcer la coopération internationale dans le domaine de la protection de la nature en proposant une approche concertée, cohérente et complémentaire pour la préservation et la restauration de la connectivité écologique au niveau alpin.**

Objectifs

- Renforcer le réseau d'acteurs et les échanges sur la connectivité écologique sur l'ensemble de l'arc alpin;
- Identifier un réseau de secteurs stratégiques pour la connectivité à l'échelle des Alpes (SACA);
- Favoriser une gestion intégrée de la faune sauvage et des habitats;
- Etendre la prise en compte des connectivités à la macro-région alpine (EUSALP)

Porteur : ALPARC

15 partenaires

26 partenaires observateurs

Budget total : 2 637 385 € dont 2 241 639 € du FEDER



Périmètre et organismes



Le projet vise à développer une stratégie pour la connectivité écologique dans le territoire de la Convention Alpine, mais également au-delà, dans le périmètre EUSALP. **La région transfrontalière Mont-Blanc** est l'une des six régions de travail du projet.





Fédération Nationale des Chasseurs & Fédération départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie

Association Loi 1901 agréée au titre de la protection de l'environnement

Au sein du projet : Appui technique par le biais d'une convention établie avec la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) pour la mise en œuvre des actions du projet dans lesquelles les chasseurs peuvent être impliqués.

La FNC et la FDC74 s'impliquent fortement depuis longtemps dans les démarches environnementales et dans la préservation de la connectivité écologique.

Conservatoire des Espaces Naturels de la Haute-Savoie (ASTERS)

Association à vocation technique, dispose d'un agrément national pour ses missions de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel

Au sein du projet : Participe aux réflexions menées à l'échelle alpine et est en charge de l'animation du projet dans la région transfrontalière du Mont-Blanc : rassembler les acteurs de l'aménagement du territoire et identifier les enjeux et mesures à mettre en œuvre.

Département de l'environnement, ressources naturelles et organisme forestier – Bureau de la faune sauvage.

Ce service, dépendant de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste, est spécialisé dans la réglementation pour la protection et la gestion de la faune sauvage et pour la pratique de la chasse. Il a des fonctions techniques et administratives, de contrôle, de gestion et de protection de la faune sauvage dans toute la région, à l'exception du Parc National du Grand Paradis et du Mont Avic.

Au sein du projet : Retour d'expérience sur la gestion cynégétique des populations de faune sauvage et des problématiques rencontrées pour la préservation de la connectivité écologique dans la région de la vallée d'Aoste.

DMTE - Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune du canton du Valais

Ce service de l'Etat du Valais, a plusieurs missions dont la conservation de la diversité des espèces et de leurs biotopes, l'équilibre des populations de faune sauvage et leurs gestions de manière équilibrée par la chasse, la prévention et la réparation des dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente.

Au sein du projet : Retour d'expérience sur la gestion cynégétique des populations de faune sauvage et des problématiques rencontrées pour la préservation de la connectivité écologique dans le canton du Valais.

Le meeting Tri-Régional



Ce meeting s'inscrit dans un des volets du projet, intitulé Stratégie de gestion de la faune sauvage. Il vise à favoriser les échanges d'expériences entre gestionnaires et d'élaborer des orientations communes.

Une connectivité écologique à préserver

La connectivité écologique est un enjeu fort pour nos territoires alpins. L'urbanisation gagne du terrain et les infrastructures routières se multiplient. Le morcellement et le cloisonnement des espaces naturels deviennent un frein au développement et à la conservation de la biodiversité.

On assiste ainsi à une disparition durable des espaces agricoles et naturels ; terres de vie de la faune sauvage. Concernés au premier chef, les chasseurs ne peuvent souscrire à ce constat de diminution de la surface chassable et d'appauvrissement biologique des territoires. En Valais (CH), dans le Val d'Aoste (IT), comme au pays du Mont-Blanc (F-74), les chasseurs sont des acteurs majeurs de ces territoires ruraux. Ils engagent leurs connaissances et leurs savoir-faire pour préserver et améliorer la connectivité écologique mais aussi pour sauvegarder les richesses faunistiques et floristiques en évitant de les confiner dans des espaces trop réduits ou impactés par l'homme.

Une gestion cynégétique adaptée

Connectivité écologique et pratiques cynégétiques : quelles compatibilités? Cette journée viendra répondre à cette question en comparant les pratiques des trois pays et les actions menées par les acteurs. Les pratiques cynégétiques sont des activités de nature particulièrement encadrées, réglementées et adaptées à la situation de chaque espèce gibier et aux particularités des territoires.



Une logique transfrontalière

Ce projet est une opportunité pour renforcer les échanges entre trois territoires stratégiques de l'arc alpin : Haute-Savoie (F), canton du Valais (CH), Val d'Aoste (IT). Autour de la table, les gestionnaires de la faune sauvage de ces trois régions se retrouvent pour réfléchir ensemble à des pistes transfrontalières de gestion cynégétique. La gestion est différente mais les enjeux demeurent communs.



Des problématiques partagées

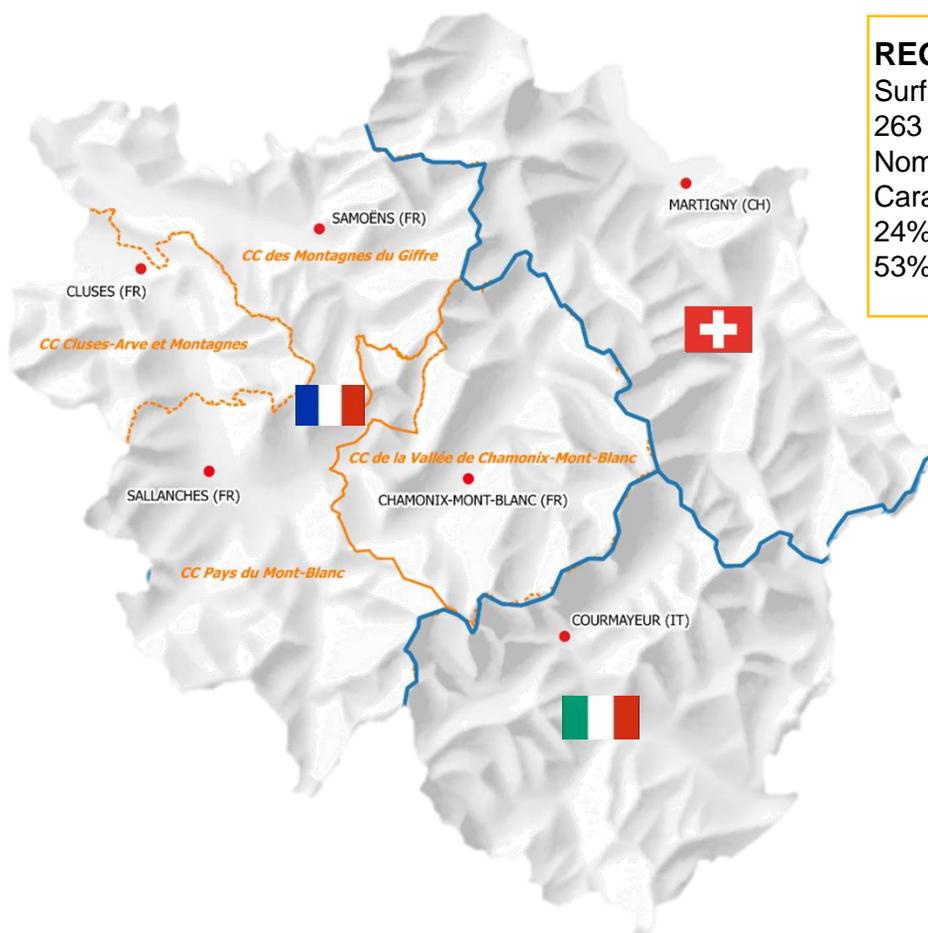
Les trois territoires se ressemblent et les problématiques sont partagées ! Les collisions routières avec la faune sauvage et le dérangement de cette dernière apparaissent notamment comme des maux récurrents pour les uns et les autres. En outre, ils illustrent bien la difficulté à trouver des solutions de part et d'autre de la frontière.

Les Territoires



REGION MONT-BLANC / GIFFRE

Surface : 142 787 hectares dont 31 764 ha de forêts
Nombre d'habitants: 118 380 habitants
Caractéristiques: 21% de surfaces artificialisées
61% de forêts et de milieux naturels



REGION DU VALAIS

Surface : 522 442 hectares dont 125 263 ha de forêts
Nombre d'habitants: 341 463 habitants
Caractéristiques: 3,5% de surface bâtie
24% de forêts et de milieux naturels
53% de surface improductive

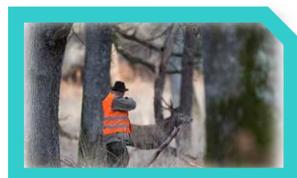


REGION DE LA VALLEE D'AOSTE – VALDIGNE – GRAND COMBIN

Surface : 69 300 hectares
Nombre d'habitants: 10 079 habitants
Territoire de haute montagne
10 communes à haute vocation touristique et agropastorale
Urbanisation de fond de vallée assez marquée



L'activité cynégétique



Quelques chiffres...

REGION MONT-BLANC / GIFFRE

Surface chassable : 115 209 ha dont 20% en réserve de chasse

Nombre de chasseurs: 1866 chasseurs

4 modes de chasse différents

5 pays cynégétiques et 27 ACCA

Ouverture générale: 2^{ème} dimanche de septembre jusqu'au 3^{ème} dimanche de janvier



REGION DU VALAIS

Surface chassable : 522 442 ha dont 30% en réserve de chasse

Nombre de chasseurs: 2700 chasseurs

4 modes de chasse différents

Chasse gérée par le canton; 1 fédération de chasseurs constituée de 20 Dianas

Ouverture générale selon le type de chasse



REGION DE LA VALLEE D'AOSTE – VALDIGNE – GRAND COMBIN

Surface chassable : 67 675 ha dont 7% en réserve de chasse

Nombre de chasseurs: 255 chasseurs

2 modes de chasse principalement

Territoire divisé en 3 districts cynégétiques coordonnés par l'Association des chasseurs valdôtains

Ouverture générale de septembre à janvier



Les collisions routières



La problématique des collisions routières est commune aux trois pays. Aujourd'hui, les gestionnaires cynégétiques participent à la réduction des collisions en menant des actions diverses.



Deux dispositifs pour limiter les collisions sont proposés en Haute-Savoie:

- **Le piquet réflecteur** consiste à dévier la lumière provenant des phares des véhicules dans les abords immédiats de la chaussée pendant la nuit, perpendiculairement à l'axe de circulation. Cette lumière réfléchi, à une hauteur comprise entre 80 cm et 1m du sol, crée une barrière lumineuse et a pour but d'effrayer et de dissuader l'animal de traverser la route lors du passage d'une voiture. Nombre: 15 000 installés en France
- **Le dispositif infrarouge** consiste à détecter à l'aide de capteurs infrarouges et thermiques les animaux en bordure de chaussée. Dès détection, un message d'alerte « Animal détecté » est envoyé aux automobilistes. Nombre : 1 en Haute-Savoie.



Deux dispositifs pour limiter les collisions sont présentés dans le canton du valais:

- **Le piquet réflecteur optique et acoustique** est un avertisseur anti-gibier acoustique qui se déclenche à la lumière d'un phare de voiture entre 50 et 100m et qui émet un signal perceptible par le gibier. C'est le gibier qui réagit avec ce système! Efficacité variable selon les situations.
- Phase de test pour un nouveau réflecteur actif : réflecteur avec capteur infrarouge qui est activé par l'animal qui s'approche de la route et qui déclenche le clignotement de feux orange destinés à indiquer au chauffeur du véhicule un danger. L'objectif sera de faire ralentir le chauffeur en le rendant attentif à un danger. Les études sont en cours avec une haute école de Zürich.



Deux solutions ont été envisagées pour limiter les collisions dans la vallée d'Aoste:

- **Le piquet réflecteur**, positionné au bord des routes, dévie la lumière sur les côtés, ce qui perturbe les animaux et les oblige à s'arrêter et à choisir un itinéraire alternatif.
- **Le passage à faune** est un pont supérieur créé sur la commune d'Etroubles en 2010. En amont et en aval de celui-ci des piquets réflecteurs ont été installés afin de favoriser l'utilisation du passage par la faune sauvage.



Le dérangement



Depuis plusieurs années, on observe une transformation de la pratique des activités de pleine nature et particulièrement en hiver. D'une part, on note une hausse de la fréquentation du milieu montagnard et d'autre part une conquête de ces activités sur la nature à la fois spatiale et temporelle. Malheureusement, cette métamorphose se fait au détriment des populations animales et des zones de tranquillité où certaines espèces trouvent refuge pour fuir les zones touristiques. Il apparaît alors nécessaire d'étudier les pratiques récréatives du milieu naturel et de trouver des solutions.

Quelles pratiques?

HIVER	L'héiski Le ski de randonnée La raquette Le ski hors-piste	ETE	Le VTT Le Trail La randonnée Les sports de plein-air (parapente, base jump, Wingsuit)
--------------	---	------------	--

Le dérangement numérique (photographie, drone, réseaux sociaux)

Pour quels dérangements ?

- Destruction ou altération des habitats;
- Augmentation de la prédation;
- Augmentation de la perturbation directe occasionnant un stress pour les animaux et un coût énergétique plus élevé;
- Mortalité par collision avec les câbles;
- Dérangement en période de reproduction;
- Abandon des nids ou des zones de gagnage;
- Erosion des sols avec pertes de ressources trophiques;
- Dérangement la nuit où la faune est en activité;
- Nuisances diverses;

Quelles solutions ? Quelques exemples

- Dans le canton du Valais, **création de zones de tranquillité** avec 3 niveaux de réglementation: 146 zones de tranquillité recommandées (information du public), 12 zones de tranquillité contraignantes avec décision du Conseil d'Etat (interdiction de traverser ces zones, amendable) et 10 districts francs fédéraux.
- En Haute-Savoie, **création de mise en défens**. A l'aide de cordelettes pour délimiter le périmètre et de panneaux triangulaires pour informer les usagers, ces zones permettent d'offrir des zones de quiétude pour la faune sauvage.
- Dans la vallée d'Aoste, **réglementation de l'héiski** par une loi régionale qui rédige plusieurs obligations pour pratiquer (indication des points d'atterrissage, secteurs de descente et points de récupération, obligation d'être accompagné de guide d'haute montagne, contrôles par les postes forestiers, etc.).

+ La communication diverse et variée en Haute-Savoie, dans le Valais ou dans la vallée d'Aoste.

AVEC LE SOUTIEN ...



CHEF DE FILE _____



FINANCEURS _____



Fédération Nationale des Chasseurs



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

OBSERVATEURS _____





Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie

Philippe Arpin – Directeur

142 impasse des Glaises 74350 VILLY-LE-PELLOUX

04.50.46.89.21

Conservatoire des Espaces Naturels de la Haute-Savoie (ASTERS)

Christian Schwoehrer – Directeur

84 route de Vieran 74370 PRINGY

04.50.66.47.51

Département de l'environnement, ressources naturelles et organisme forestier – Flore et faune - Bureau de la faune sauvage.

Christian Chioso – Instructeur technique

Loc. Amérique, 127/A

11020 QUART AO

0165 77. 6464

DMTE - Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune – Canton du Valais

Yvon Crettenand – Biologiste

Rue de la Traversière 3

CH – 1950 Sion

027 / 606 70 11

Institut de recherche en écologie de la faune - Département de biologie intégrative et évolution -Université vétérinaire de Vienne

Jonas Kahlen – chercheur

+43 1 25077-7182